

A l'attention des parents de 2^{nde},

Objet : manuels scolaires pour l'année 2010-2011

La réforme du Lycée, mise en place pour la rentrée 2010, se caractérise entre autres par des changements de programmes et par conséquent par l'acquisition de nouveaux manuels.

La subvention prévue par le Conseil régional ne couvrira qu'une partie des frais d'achat, soit 93 € par élève pour un montant global nécessaire estimé à ce jour à 215 € environ par élève pour 9 manuels. Nous ne sommes donc malheureusement pas en mesure d'assurer la gratuité en 2^{nde} sur l'ensemble de ces manuels.

Nous sommes conscients que cela représente un coût conséquent pour vous et allons tout faire pour vous aider :

1. Puisque les livres en gratuité seront moins nombreux, la caution d'entrée au lycée sera de 60 € au lieu de 80 € (comme le prévoit le règlement financier).
2. Pour la rentrée prochaine, les livres seront achetés par l'établissement pour faire bénéficier les familles de tarifs de groupe : soit 159 € au lieu de 215 €.
3. Les livres que vous aurez à acheter pourront être revendus par les élèves, lors de la bourse aux livres, en fin d'année de 2^{nde}.
4. Nous allons faire remonter ce problème au Conseil régional et espérons que nous serons entendus.

Le coût non couvert par la subvention sera imputé sur la facture du 2^{ème} trimestre (janvier 2011) et sera au maximum de 66 €.